

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le trente mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, doyen de l'assemblée.
(Secrétaire de séance : François-Régis SABY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote
(vote secret) : 27

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Blanc : 2
- Nul : 1

Date de convocation :

Le 24 mars 2026

Date d'affichage :

Le 24 mars 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-03-30/03

OBJET DE LA SEANCE :

Election du Président

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, JACQUIOT Maxime, MARCON Pierrick, SABY François-Régis, RUEL Pascal, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absents : Néant

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.

Considérant le renouvellement des conseils municipaux et communautaires dont les élections se sont tenues le 15 mars 2026, il y a lieu de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes.

Bernard SOUVIGNET, doyen d'âge et Président de la séance, a fait procéder à l'élection du Président conformément aux articles L. 5211-2, L. 2122-4, 7 et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Deux assesseurs chargés du dépouillement des bulletins ont été désignés à l'unanimité :

- Camille CHAPUIS,
- Maxime JACQUIOT.

S'est déclaré candidat au poste de Président :

- M. Pierre DURIEUX.

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président de séance à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

AR Prefecture

043-244300307-20260330-DC2026033003-DE
Reçu le 31/03/2026

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	2
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins exprimés :	24

A obtenu :

Pierre DURIEUX : 24 voix

M. Pierre DURIEUX, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, est élu Président d'Haut Pays du Velay communauté, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président de séance,

François-Régis SABY,
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20260330-DC2026033003-DE
Reçu le 31/03/2026